

Turcot : le gouvernement du Québec endosse les principes de mobilité durable défendus par la Ville de Montréal

Place aux mesures de transport collectif

Montréal, le 23 juin 2010 – Le Conseil régional de l’environnement de Montréal (CRE-Montréal), Équiterre et Forum Urba 2015 voient d’un bon œil la nouvelle position du ministère des Transports du Québec dans le projet de réfection du complexe Turcot, en s’engageant à développer un scénario qui respecterait les principes défendus par la Ville de Montréal. La ministre des Transports, Mme Julie Boulet a, par le fait même, réaffirmé sa volonté exprimée quelques semaines auparavant de réduire la capacité routière sur l’axe est-ouest et de miser sur le transport collectif. Le CRE-Montréal et ses partenaires pressent maintenant les deux paliers de gouvernement à mettre en place rapidement des mesures de transport collectif afin d’offrir aux navetteurs des alternatives efficaces et ainsi réduire la congestion pendant et après les travaux et affecter le moins possible le transport des marchandises.

Parmi les principes énoncés par la Ville de Montréal, notons la planification des transports collectifs comme armature de la mise en valeur du territoire, la mise en place de mesures de transport collectif avant les travaux, la réduction de la capacité de l’ouvrage dans l’axe est-ouest, le maintien du site actuel de l’autoroute 20 pour dégager la falaise, l’amélioration de la fluidité du transport des marchandises et le renforcement de la continuité urbaine entre les quartiers en éliminant les talus. Tous ces éléments de mobilité durable et de revitalisation urbaine, qui ne figuraient pas dans les plans du gouvernement, devraient vraisemblablement être mis de l’avant dans le nouveau projet.

« On y croit mais pour applaudir, on attend que le gouvernement dévoile à la fois son plan de mitigation et l’ensemble des mesures qui permettraient le plus grand transfert modal vers le transport collectif avant, pendant et après les travaux pour atteindre une diminution importante du nombre de voitures et ainsi optimiser la fluidité », lance Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal.

L’augmentation de l’offre de services des trains de banlieue, l’amélioration de la desserte en autobus, le financement complet des projets structurants comme la navette ferroviaire et le réseau de tramways, la conversion de voies sont parmi les mesures attendues.

Selon un sondage Léger-Marketing réalisé pour le compte d’Équiterre, 41% des automobilistes de la région métropolitaine seraient prêts à ne pas utiliser leur voiture pour se rendre au travail s’ils avaient accès à un système de transport collectif plus efficace.

« Le Québec ne doit pas passer à côté de cette occasion de démontrer son sérieux dans ses efforts pour atteindre son objectif de -20 % d’émissions de gaz à effet de serre sous les niveaux de 1990. Le transport est le secteur le plus émetteur de GES au Québec. Faire un projet qui ne permette pas de réduire le nombre de voitures sur les routes serait en contradiction évidente avec son objectif. Le gouvernement s’est donné un an de plus pour concevoir son projet. Il doit profiter de ce délai pour mettre en place des mesures pour encourager le plus rapidement possible les automobilistes à changer leurs habitudes », estime Sidney Ribaux, coordonnateur général d’Équiterre.

« Toutes les mesures de transport collectif qui ont été mises en place dans les dernières années sont un succès », affirme Florence Junca-Adenot, directrice du Forum Urba 2015 et ancienne pdg de l’AMT, en faisant référence aux données les plus récentes de l’Enquête Origine Destination 2008, dont les hausses d’achalandage des trains de banlieue, des autobus et du métro. « En intégrant les principes de mobilité durable dans un projet d’une telle envergure, le projet du gouvernement refléterait les nouvelles tendances de déplacements des Montréalais et permettrait de répondre aux besoins croissants de mobilité des personnes et des marchandises plus efficacement qu’en augmentant le nombre de voitures », conclut-elle.

-30-

Renseignements

Leïla Copti
CRE-Montréal
514-661-6134

Éveline Trudel-Fugère
Équiterre
514-378-0232